

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017

DELIBERATION N° 10

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 20
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

Objet :
Electrification rurale
- Programme
« Article 8
(Bayonne) 2017» -
Approbation du
projet et du
financement de la
part communale -
Affaire n° 16EF010

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 22 février 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, J.DARRIGADE, C.DUPIN, N.DAUGA, A.VALOT, G.MOSCHETTI, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, M.DUBROCA, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : MA.THEBAUD (pouvoir à MJ ROQUES), M.EVENE (pouvoir à L.DARRIBEROUGE), UA. DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), C.DUFOUR (pouvoir à C.ORDONNES), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), G.ELGART (pouvoir à P.ACEDO), S.PUYO (pouvoir J.DOS SANTOS), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN).

Secrétaire de séance : Claire ORDONNES

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques de procéder à l'étude des travaux d'enfouissement des réseaux, rue de Matignon - BC Etude.

Madame la Présidente du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise ETPM.

Monsieur Patrick ACEDO précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale « Article 8 (Bayonne) 2017 » et propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

. **Décide** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le Syndicat d'Energie de l'exécution des travaux.

. **Approuve** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

. Montant des travaux TTC	279 834,85 €
. Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	27 983,48 €
. Acte notarié	600,00 €
. Frais de gestion du SDEPA	7 500,00 €
TOTAL	<u>315 918,33 €</u>

. **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

. Participation concessionnaire	36 000,00 €
. Participation syndicat	36 000,00 €
. TVA préfinancée par le SDEPA	51 303,06 €
. Participation de la Commune aux travaux à financer sur emprunt	185 115,27 €
. Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	7 500,00 €
TOTAL :	<u>315 918,33 €</u>

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

. **Accepte** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 6 mars 2017
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/03/2017